

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 13

Présents : 10

Ayant pris part à la décision : 12

Séance du 26 MAI 2025

N° D2025_020

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-six mai à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard REY, Maire.

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, Mme Brigitte FROMONT, M. Marc SOLFOROSI, M. Frédéric VIENOT, Adjoint au Maire.
Mme Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, MM Jean-Pierre KLEIN, Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) : Mme Sylvie CHASSAGNE, Mme Frédérique POINTON-SCHOENAUER (pouvoir donné à M. Bernard REY) Claire ANDRIEUX (pouvoir donné à Mme E. CARGNELLI)

Secrétaire de séance : M. Frédéric VIENOT

Date de la convocation : 20 mai 2025

Date de l'affichage : 20 mai 2025

OBJET : - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE LONGUE – MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION - DETR

M. le Maire rappelle le projet d'aménagement de la Place Longue, sur une partie du terrain cadastré AI 108, situé au 300 rue de la Saône.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'opération d'aménagement du cœur de village.

Il s'agit de valoriser une place de « centre-village » avec un mobilier urbain créant les conditions d'une convivialité urbaine pour les habitants.

La place s'intégrera avec l'immeuble de logements collectifs, et les commerces situés en façade de ce bâtiment.

Un espace végétalisé sera réalisé. Sur la longueur de la place, un petit marché pourra être accueilli.

Pour la réalisation des travaux d'aménagement de la Place Longue, l'enveloppe des travaux initiale était fixée à 250 000 € HT.

Suite à la passation du marché public de travaux pour l'aménagement de la Place Longue, l'enveloppe du projet doit être modifiée afin de réajuster la demande de subvention.

Le nouveau montant du projet s'élève à 287 684.79 € HT.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		193 897.84 €	67.40 %
Emprunts			
Sous-total autofinancement		193 897.84 €	67.40 %
Union européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DETR	57 536.95 €	20 %
Etat – autre (à préciser)			
Conseil Régional	Aménagement des Bourgs	/	/
Conseil départemental	Equipements de proximité	36 250.00 €	12.60 %
Fonds de concours			
Autres (à préciser)			
Sous-total subventions publiques		93 786.95 €	32.60 %
Total HT		287 684.79 €	100 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le nouveau plan de financement pour le projet d'aménagement de la Place Longue,
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à engager les travaux, et signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré ce jour
Le Maire, Bernard REY



**Le secrétaire de séance,
Frédéric VIENOT**

Certifié exécutoire
après réception en Préfecture le
et publication du 14/06/2025